

LOGISTIQUE DU CENTRE ZAC des Loges 148 Rue Aristide Briand 45450 FAY-AUX-LOGES	<h2 style="margin: 0;">PROTOCOLE DE SÉCURITÉ PERMANENT</h2>	Date de création : 04/06/2018 Dernière mise à jour le 22/02/2022 Page 1/5
--	---	---

En application des dispositions du décret n°2008-244 (Art.R 4515.1 et s.).

		Entreprise d'Accueil	Entreprise Extérieure
1	Raison sociale ou cachet Dirigeant > Responsables >	LOGISTIQUE DU CENTRE ZAC des Loges, 148 Rue Aristide Briand 45450 FAY-AUX-LOGES Tél. : 02 38 64 18 19 Jérôme EZCURRA / Thibaut LEFEBVRE Julien ROY - N° 07 88 10 36 31	

2	Fréquence des opérations	<input type="checkbox"/> Ponctuelles <input type="checkbox"/> Répétitives	
---	--------------------------	---	--

3	Déroulement des opérations	<input type="checkbox"/> Chargement <input type="checkbox"/> Déchargement Effectué par : <input type="checkbox"/> LDC <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> Conducteur du transporteur <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> Chargement <input type="checkbox"/> Déchargement
		"Les opérations de chargement, de calage et d'arrimage, d'une part, de déchargement, d'autre part, incombent respectivement au donneur d'ordre ou au destinataire, sauf pour les envois inférieurs à trois tonnes".	

4	Lieu	Dépôt de Fay : <input type="checkbox"/> Réception <input type="checkbox"/> Quai <input type="checkbox"/> 1.1 à 1.16 <input type="checkbox"/> 2.1 à 2.16
---	------	--

5	Matériel	Matériel de l'entreprise d'accueil - Quais - Transpalettes manuelles - Transpalettes électriques - Chariot élévateur	Matériel de l'entreprise extérieure <input type="checkbox"/> Transpalette <input type="checkbox"/> Hayon <input type="checkbox"/> Diable <input type="checkbox"/> Autres (précisez) : _____
		"Seul le personnel de notre site est habilité à manipuler les équipements du site (portes de quai, ponts niveleurs)"	

6	Circulation dans l'entreprise	Voir plan ci-joint La vitesse sur le site est limitée à 20 km/heure
---	-------------------------------	--

7	Véhicules utilisés par l'entreprise extérieure	<input type="checkbox"/> Véhicule léger <input type="checkbox"/> frigorifique <input type="checkbox"/> Camion et remorque <input type="checkbox"/> Bâchée <input type="checkbox"/> Fourgon <input type="checkbox"/> Autres (précisez) : _____ <input type="checkbox"/> Articulé
---	--	--

8	Conditionnement de la marchandise	Nature <input type="checkbox"/> Matières dangereuses <input type="checkbox"/> Autre État <input type="checkbox"/> Solide <input type="checkbox"/> Liquide Conditionnement <input type="checkbox"/> Palettes <input type="checkbox"/> Colis <input type="checkbox"/> Conteneurs <input type="checkbox"/> Autre Quantité : _____ Poids : _____ Précautions particulières : _____
---	-----------------------------------	---

LOGISTIQUE DU CENTRE ZAC des Loges 148 Rue Aristide Briand 45450 FAY-AUX-LOGES	<h2>PROTOCOLE DE SÉCURITÉ PERMANENT</h2>	Date de création : 04/06/2018 Dernière mise à jour le 22/02/2022 Page 2/5
--	--	---

En application des dispositions du décret n°2008-244 (Art.R 4515.1 et s.).

9	Horaires d'accueil des camions	Chargement et déchargement Dépôt à Fay : Du Lundi au Vendredi de 06h45 à 19h30
---	---------------------------------------	---

10	Le conducteur s'engage à respecter les INTERDICTIONS ci-contre	<ul style="list-style-type: none"> → De fumer dans l'enceinte de l'établissement → D'introduire et de consommer de l'alcool et/ou de la drogue → D'utiliser tout matériel autoportant de manutention → De se déplacer dans les bâtiments sans être accompagné/autorisé par un membre du personnel du dépôt → De circuler avec les portes véhicule ouvertes
----	---	---

11	Le conducteur s'engage à respecter les OBLIGATIONS ci-contre	<ul style="list-style-type: none"> → De respecter les indications en vigueur sur le plan du site → De vous présenter à l'accueil chauffeur à votre arrivée sur le site → De positionner la cale sous l'une des roues arrières de la remorque dès votre arrivée → De couper le moteur avant toute ouverture ou fermeture des portes de la remorque → De remettre les clés du tracteur au chef de quai → De contrôler la concordance en nombre d'unité de conditionnement et de palettes des quantités chargées ou déchargées avec les documents d'accompagnement du transport → De vérifier que les quantités annoncées au chargement sont compatibles avec le poids total autorisé en charge → De s'assurer avant de quitter le quai, que l'opération est terminée et que le pont de liaison a été retiré → De récupérer les clés du tracteur auprès du chef de quai → De reprendre tous les déchets (pour les entreprises extérieures intervenant sur notre site)
----	---	--

12	Que faire en cas d'accident ? Que faire en cas d'incendie ?	<ul style="list-style-type: none"> → Prévenez un sauveteur secouriste du travail de l'entreprise : → Sinon faites appel aux pompiers : 018 ou au samu : 015 → Donnez votre position exacte → Prévenez un responsable de l'entreprise : Monsieur Julien ROY - N° 07 88 10 36 31 → Alertez les pompiers : 018 ou 112 → Attaquez le sinistre avec les moyens disponibles : RIA, extincteurs, exutoires → Evacuez → Prévenez un responsable de l'entreprise :
----	--	---

13	N° à connaître en cas d'alerte	→ Voir ci-joint
----	---------------------------------------	-----------------

14	Matières dangereuses	Avez-vous nommé un conseiller à la sécurité ? <input type="checkbox"/> OUI (joindre une copie du certificat) <input type="checkbox"/> NON
----	-----------------------------	--

15	Signataire	LOGISTIQUE DU CENTRE	Entreprise extérieure
	Visa	Date : 22/02/2022 Nom : Thibaut LEFEBVRE Qualité : Directeur des Opérations Ouest 	Date : ____/____/____ Nom : _____ Qualité : _____

LOGISTIQUE DU CENTRE

ZAC des Loges
 148 Rue Aristide Briand
 45450 FAY-AUX-LOGES

**PROTOCOLE DE SÉCURITÉ
 PERMANENT**

Date de création : 04/06/2018
 Dernière mise à jour le 22/02/2022

Page 3/5

En application des dispositions du décret n°2008-244 (Art.R 4515.1 et s.).



Politique QHSE



POLITIQUE Qualité Hygiène Sécurité Environnement du Groupe ALAINÉ

En tant qu'entreprise responsable et à l'écoute des exigences de toutes ses parties intéressées, le Groupe ALAINÉ s'engage à conjuguer **performance** et **développement durable**, intégrant les grands enjeux du XXIème siècle que sont notamment la **satisfaction de nos clients**, la **santé** et la **sécurité des personnes**, la **sécurité des activités**, la **protection de l'environnement**, la **conformité réglementaire** et le **respect des droits fondamentaux**. Engageant l'ensemble de ses filiales, le Groupe ALAINÉ s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et durable visant à promouvoir l'implication et la responsabilité de chacun.

Nous nous engageons à :



Santé et Sécurité

- Assurer le développement d'une démarche préventive de gestion des risques d'accidents, d'incidents,
- Responsabiliser et impliquer notre personnel à l'atteinte des objectifs HSE,
- Former le personnel,
- Sensibiliser nos partenaires et affrétés aux respects des consignes d'ALAINÉ.



Qualité

- Satisfaire et écouter nos clients, notamment au niveau de la qualité de notre service,
- Réagir de manière efficace dans le traitement d'éventuelles réclamations,
- Se distinguer de nos confrères en combinant notre savoir-faire et notre expérience à un système de management intégré et à une maîtrise de nos processus.



Environnement

- Assurer une veille réglementaire afin de réaliser toutes nos prestations dans le respect de la réglementation,
- Garantir la sûreté de notre matériel, de nos installations et limiter leur impact sur l'environnement notamment en réduisant nos émissions CO2 ou en valorisant nos déchets,
- Limiter nos consommations d'énergies et rationaliser nos consommables,
- Encourager le personnel à avoir un comportement éco-responsable et promouvoir le développement durable.



Hygiène Alimentaire

- Nous conformer aux directives de la sécurité alimentaire du « Paquet Hygiène » en ajustant de manière durable et efficace notre système HACCP,
- Former et sensibiliser régulièrement notre personnel aux bonnes pratiques indispensables à la maîtrise du risque sanitaire,
- Assurer une gestion informatisée de la traçabilité et un suivi efficace des non-conformités.



Communication

- Informer le personnel de l'entreprise aux risques et au respect de notre politique,
- Mettre à disposition les moyens nécessaires pour atteindre nos objectifs,
- Rechercher avec nos fournisseurs les meilleurs produits et services, préservant la santé et l'environnement, tout en améliorant notre efficacité.

« L'objectif de notre politique est ambitieux et nous concerne tous. Il implique l'ensemble de nos activités. Nous devons rester attentifs aux risques. Chacun d'entre nous doit être acteur de notre démarche pour atteindre notre objectif d'amélioration continue de nos performances. »

Franck ALAINÉ,
Président du Directoire,
Le 30 Septembre 2021

Signé avec DocuSign par:

Franck ALAINÉ
0242412932484C9...u